

**27 projets candidats au Prix 2013 "Infrastructures pour la Mobilité et Biodiversité" :  
Remise des Prix le 19 novembre 2013 au Salon des Maires et des Collectivités Locales**

Avec le soutien de



**LE MONITEUR**

**TechniCités**



L'intérêt porté par les acteurs publics et privés des infrastructures de transport au Prix "Infrastructures pour la Mobilité et Biodiversité", organisé depuis 2010 par l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDRRIM), ne se dément pas. **En effet, cette 4<sup>ème</sup> édition compte pas moins de 27 projets candidats, portés par les collectivités (12), l'Etat (2), les entreprises (6), les bureaux d'études (2), les sociétés concessionnaires d'autoroutes (3), une association et un syndicat d'aménagement.**

Organisé par l'IDRRIM et l'ensemble des signataires de la Convention d'engagement volontaire<sup>1</sup>, le Prix IMB vise à récompenser les initiatives prises par les acteurs impliqués dans la construction, l'entretien, l'aménagement et l'exploitation des infrastructures qu'elles soient routières, ferroviaires, fluviales ou liées aux voiries diverses et aux aménagements urbains, en faveur de la préservation ou de la valorisation des espaces naturels et de la biodiversité. **L'objectif : identifier et valoriser les meilleurs projets de préservation, de restauration et de valorisation de la biodiversité, y compris les plus petits et les plus ingénieux !**

**Le jury, composé de professionnels reconnus dans le domaine de la mobilité et de l'environnement, récompensera les meilleurs projets à travers cinq catégories :**

- Grand paysage et biodiversité
- Continuités écologiques
- Sensibilisation et communication (auprès des acteurs, riverains et usagers)
- Entretien et gestion des infrastructures
- Projets mettant en œuvre le génie écologique

**L'annonce des lauréats et la remise des prix 2013 "Infrastructures pour la Mobilité et Biodiversité" auront lieu le mardi 19 novembre 2013 de 11h00 à 12h30 dans le cadre du Salon des Maires et des Collectivités Locales**, en présence d'Yves KRATTINGER, Sénateur et Président de l'IDRRIM, et de Mauricette STEINFELDER, Membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable et Présidente du Jury 2013.

**Contact presse : [laurianne.rossi@idrrim.com](mailto:laurianne.rossi@idrrim.com) | 01.44.13.31.30**

Créé en 2010, l'IDRRIM fédère l'ensemble des acteurs publics et privés agissant dans le domaine des infrastructures de mobilité et espaces urbains : Etat, collectivités locales, services techniques, ingénierie privée, entreprises, associations partenariales, écoles et organismes de recherche, établissements du réseau scientifique et technique de l'Etat.

Lieu de convergence et d'échanges, l'IDRRIM propose un cadre de réflexion et d'actions pour co-produire et partager un référentiel commun (normes, bonnes pratiques, règles de l'art, outils méthodologiques). L'objectif : répondre de manière homogène aux problématiques techniques et stratégiques liées à la conception mais aussi à la gestion d'infrastructures de transport et d'espaces publics de mobilité.

<sup>1</sup> Le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, l'Assemblée des départements de France, la Fédération Syntec Ingénierie, la Fédération nationale des travaux publics, l'Union des Syndicats de l'industrie Routière Française et le Syndicat professionnel des terrassiers de France.